

Monsieur Gérald DARMANIN

Ministre de l'Action et des Comptes Publics
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

LE SECRETAIRE GENERAL

Réf. 2017/09/137 YK/NC

Paris, le 5 septembre 2017

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : Préavis de grève couvrant la période du 11 septembre 2017 au 11 octobre 2017.

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération des personnels DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE de déposer un préavis de grève couvrant la période **du 11 septembre 2017 au 11 octobre 2017**.

Il concerne les **personnels et agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière relevant de notre fédération**.

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole et des départements d'Outre Mer), sur les revendications suivantes :

✚ Dans la fonction publique :

- ✓ Gel annoncé de la valeur du point d'indice ;
- ✓ Augmentation de 1,7 % de la CSG au 1^{er} janvier 2018, qui remet en cause les fondements du salaire différé, sans que les compensations soient clairement affichées ;
- ✓ Le rétablissement du jour de carence ;
- ✓ Les coupes budgétaires sur les collectivités et les établissements ;
- ✓ Les suppressions d'emplois programmées dans nos collectivités et établissements ;
- ✓ Les attaques portées contre le statut des fonctionnaires ;
- ✓ La suppression de milliers de contrats aidés (ex. CAE).

✚ Dans les secteurs privés relevant de notre fédération :

- ✓ Les projets d'ordonnances réformant le Code du Travail, complémentaires de la loi EL KHOMRI, sont l'Alpha et l'Oméga en termes d'attaques contre les salariés, le Code du Travail et les conventions collectives, c'est pourquoi nous en demandons le retrait.

Afin de permettre aux agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences **pour la période allant du 11 septembre 2017 au 11 octobre 2017**.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Yves KOTTELAT
Secrétaire Général

